

Charte du mentorat « mode d'emploi » à l'attention des futur.e.s mentor.e.s et mentoré.e.s

Le mentorat désigne une « relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage », dans laquelle une personne plutôt expérimentée - le-la mentor.e - partage son expérience acquise, son expertise avec une autre personne – le-la mentoré.e - , dans le but de favoriser le développement professionnel du-de la mentoré.e¹ et, pour ce faire de l'accompagner « dans la mobilisation de ses ressources, la recherche et la mise en application de ses solutions propres (...) ».

Plus précisément, il s'agit d'explorer <u>tout</u> le champ des possibles dans le parcours professionnel, par rapport à la problématique que le-la mentoré.e souhaite traiter, car celui-ci est souvent plus large que ces collègues ne s'autorisent à l'envisager, et une fois clarifiés le ou les projets professionnels ou le ou les objectifs, à ce que les collègues mentoré.e.s recherchent les actions à mettre en place pour le/les concrétiser et les mettent en œuvre.

Les facteurs clés de succès du mentorat

- 1. Construire une relation de confiance (prendre le temps de la réflexion, des entretiens ; s'adapter)
- 2. Définir des objectifs et des limites
- 3. Garantir la confidentialité des propos
- 4. Etablir une relation d'égal.e à égal.e dans le cadre d'un partage d'expérience
- 5. Garantir la base volontaire du mentorat : ceci implique la possibilité, pour chacun.e, d'arrêter le mentorat ou de « changer de binôme » si un des membres du binôme le souhaite (le cas échéant en passant par les responsables du groupe mentorat)
- 6. Essayer de profiter au maximum de ce moment privilégié

Quelques recommandations pour la posture du-de la mentor.e²

- Bienveillance et neutralité;
- Mise en confiance du-de la mentoré.e (sur le fond de ses attentes et sur le fait qu'il-elle ne « dérange » pas le-la mentor.e;
- Ecoute active, reformulation (rôle de « miroir ») et questionnement d'explicitation (« en quoi puis-je accompagner le-la mentoré.e ? En quoi mon expérience, mon attitude peut-elle lui être utile ? ») ;
- Présentation d'expériences ciblées sans chercher à s'identifier ou à agir par procuration;
- Respect de l'autonomie de décision de la personne mentorée à la lumière de ses enjeux.

Quelques recommandations pour la posture du-de la mentoré.e

 Préparer le 1^{er} entretien: revoir son CV; expliciter son ou ses objectifs de mentorat (« de quoi ai-je besoin? qu'est ce qui est important pour moi dans ce mentorat? »; réflexion approfondie sur le projet professionnel);

¹ Cf. « Guide de l'accompagnement à la fonction managériale dans la fonction publique de l'État », p. 31-33, DGAFP, 2017

² Cf. fiche « Femmes de Bercy »

- Préparer les entretiens suivants selon l'objectif fixé en commun lors de l'entretien précédent;
- Ne pas culpabiliser, s'autoriser à solliciter le-la mentor.e;
- Etre transparent dans la façon d'exposer ses questionnements, ses réflexions, ses propositions ;
- Etre ouvert aux propos, aux expériences du-de la mentor.e pour se positionner par rapport à ces propos et expériences (« je prends/je prends en partie/je ne prends pas »).

Pistes méthodologiques

- Un 1er rendez-vous de cadrage : échanges sur les « règles du jeu » et les attentes de chacun.e ;
- Pas de cadre prédéterminé : le binôme choisit le cadre qui lui convient le mieux (fréquence des rencontres, présentiel ou/et visio, durée du mentorat), qui peut évoluer dans le temps
- Des rendez-vous à la carte en fonction des objectifs et des agendas réciproques (pas de nombre d'entretiens défini à l'avance ni recommandé)

(Trame possible : Qu'avez-vous retenu de l'entretien précédent ? Comment la situation/les réflexions a-t-elle/ont-elles évolué ? Discussion autour du thème principal de la séance choisi par le-la mentoré.e selon ces évolutions ou l'absence d'évolution ; clôture d'entretien : ce que chacun.e retient de cet entretien ; orientations en vue du prochain entretien)

• Une séance de clôture: mesure du chemin parcouru (rappel des objectifs initiaux et des résultats obtenus.)

<u>Thèmes pouvant être abordés (liste non exhaustive établie à partir de la 1ère expérience de mentorat)</u>

- parcours professionnel en général : prise de fonctions dans le corps évolution au sein de la JA moments charnières de la carrière
- mobilité externe : préparation de la mobilité perspective de mission dans un environnement professionnel différent, notamment du point de vue du positionnement dans l'institution retour de mobilité
- **changement de fonctions** : positionnement, posture à la suite d'une promotion prise de poste management d'équipe « leadership au féminin »
- gestion des émotions, gestion du stress
- préparation d'un entretien
- conciliation vie personnelle et vie professionnelle

De façon générale, tous sujets en lien avec la sphère professionnelle.